

Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2017/0083(NLE)
Procédure terminée	
<p>Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole</p> <p>Voir aussi 1996/0151(AVC)</p> <p>Sujet 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.04.06 Relations avec les pays d'Asie centrale</p> <p>Zone géographique Ouzbékistan</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Affaires étrangères	 RADOŠ Jozo	27/11/2017
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 KUKAN Eduard	
		 BENIFEI Brando	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	 Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	 Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés			
24/04/2017	Document préparatoire	COM(2017)0187	
30/05/2017	Publication de la proposition législative	09021/2017	Résumé
11/09/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/03/2018	Vote en commission		
26/03/2018	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0104/2018	Résumé
03/05/2018	Résultat du vote au parlement		
03/05/2018	Décision du Parlement	T8-0191/2018	Résumé
21/06/2018	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

21/06/2018	Fin de la procédure au Parlement		
23/08/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2017/0083(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
	Voir aussi 1996/0151(AVC)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/8/09807

Portail de documentation

Document annexé à la procédure	COM(2017)0186	24/04/2017	EC	
Document annexé à la procédure	COM(2017)0190	24/04/2017	EC	
Document préparatoire	COM(2017)0187	24/04/2017	EC	Résumé
Document de base législatif	09021/2017	30/05/2017	CSL	Résumé
Document annexé à la procédure	09079/2017	30/05/2017	CSL	
Document annexé à la procédure	09191/2017	30/05/2017	CSL	
Projet de rapport de la commission	PE615.499	23/01/2018	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0104/2018	26/03/2018	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0191/2018	03/05/2018	EP	Résumé

Acte final

[Décision 2018/1194](#)
[JO L 214 23.08.2018, p. 0001](#) Résumé

Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF: approuver la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ: Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN: le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE: conformément à une décision du Conseil, le protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

Le protocole devrait maintenant être approuvé au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU: le projet du Conseil concerne l'approbation, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'UE.

Pour ce qui est des questions relevant de la compétence de la Communauté européenne de l'énergie atomique, la conclusion du protocole fait l'objet d'une procédure distincte.

Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Jozo RADO (ADLE, HR) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

La commission parlementaire a recommandé au Parlement européen de donner son approbation à la conclusion du protocole.

Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

Le Parlement européen a adopté par 519 voix pour, 56 contre et 61 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

Le Parlement européen a donné son approbation à la conclusion du protocole.

Accord de partenariat et de coopération CE/Ouzbékistan: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF: approuver, au nom de l'Union, le protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF: Décision (UE) 2018/1194 du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union et des États membres, du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

CONTENU: le Conseil a décidé d'approuver, au nom de l'Union européenne, le protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Ouzbékistan, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

L'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Ouzbékistan, d'autre part, a été signé le 21 juin 1996 et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1999.

Conformément à son acte d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen du protocole à ces accords. Le protocole à l'accord de partenariat et de coopération visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé le 17 juillet 2017, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 21.6.2018.